

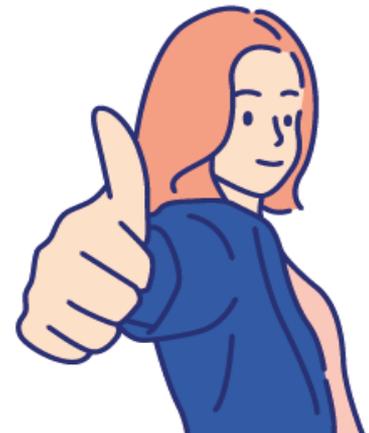


1 seule procédure

1 seul dossier

1 seul calendrier

Parcoursup 2025



En comparant votre expérience de la procédure Parcoursup 2024 avec l'image que vous en aviez avant de l'utiliser, diriez-vous que votre expérience s'est...

Vous n'aviez pas
d'image
préconçue de la
procédure
Parcoursup

8%
(-3 points)

Plutôt moins bien
passée que
prévu

25%
(-6 points)

CSP- : **28%**
Bac général : **25%** / techno :
25% / pro : **27%**



Plutôt mieux
passée que
prévu

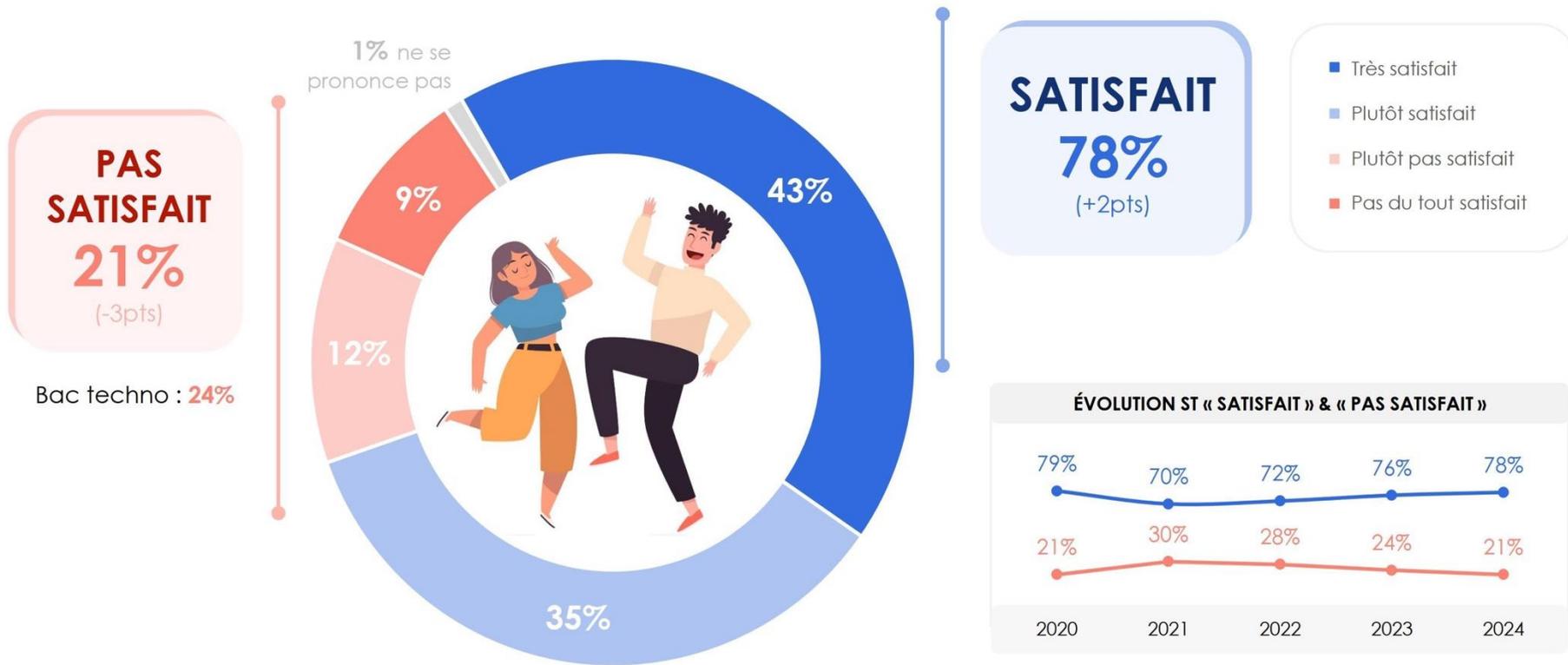
36%
(+7 points)

CSP+ : **38%** (vs CSP- : **34%**)
Bac général : **35%** / techno : **41%** /
pro : **32%**

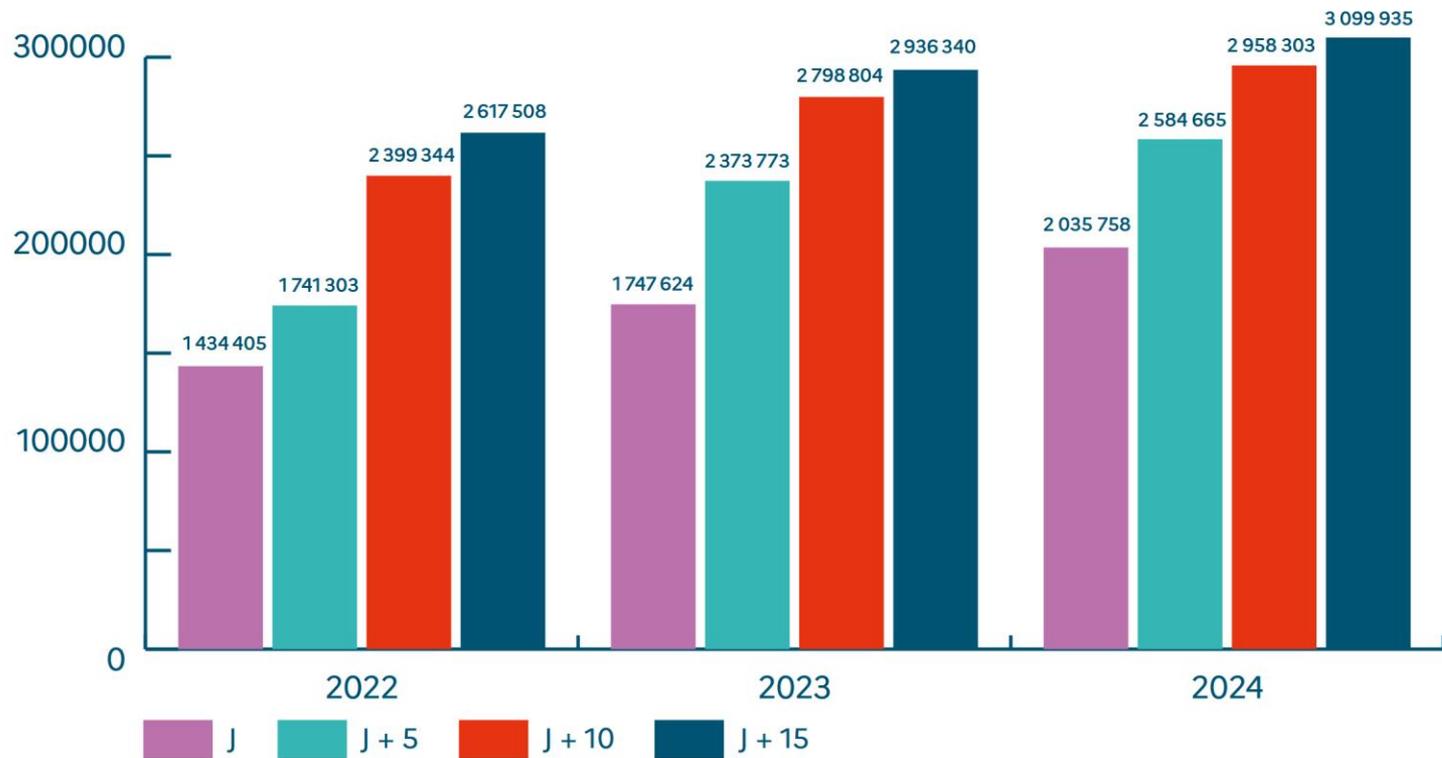
Passée comme
vous l'aviez
prévu

31%
(+2 points)

Avez-vous été satisfait par les réponses des formations que vous avez obtenues via Parcoursup 2024, ?



Évolution du nombre cumulé de propositions d'admission envoyées aux lycéens entre 2022 et 2024

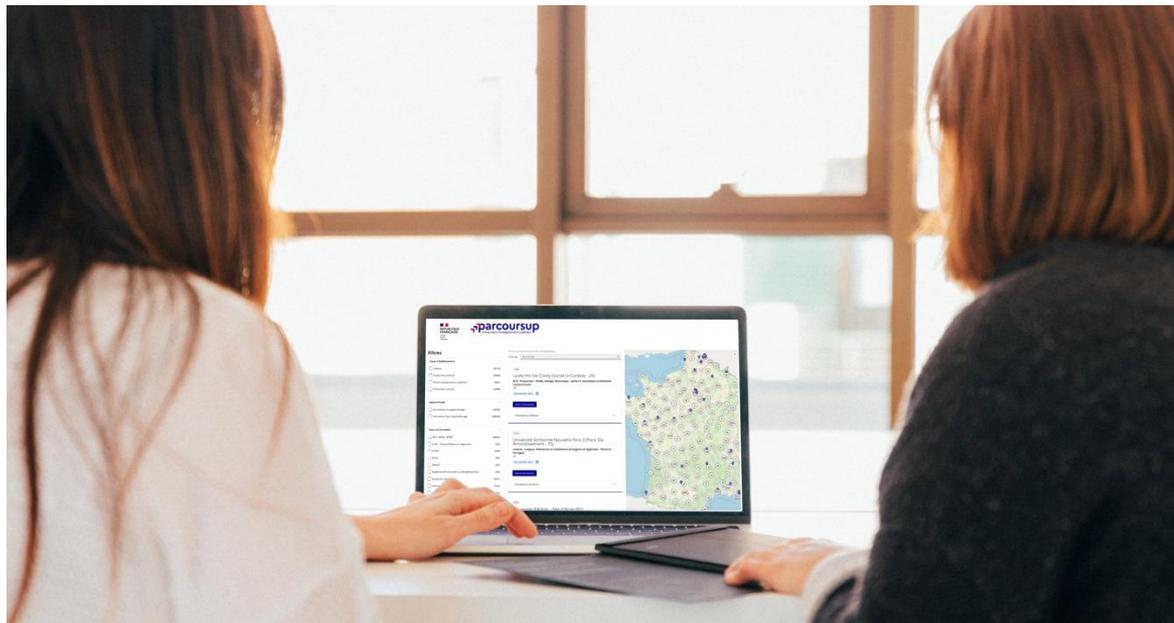


Le calendrier 2025 en 3 étapes

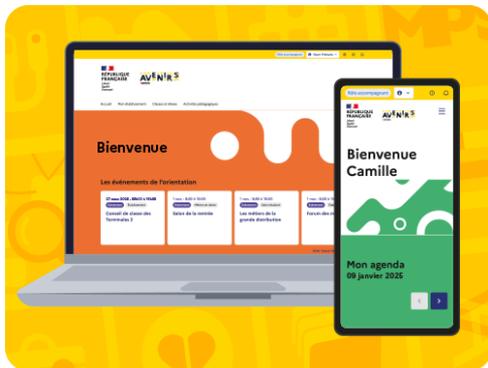


Étape 1 :

Des outils pour vous aider à élaborer votre projet d'orientation

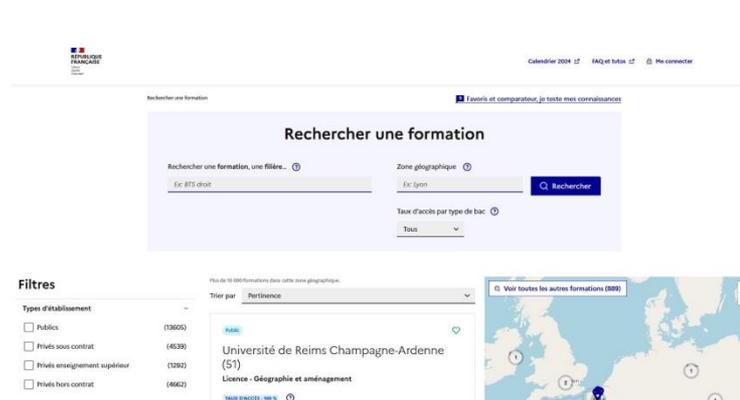


LE BON REFLEXE : S'INFORMER



Sur [Avenir3.onisep.fr](https://www.avenir3.onisep.fr)

Les informations sélectionnées par l'Onisep sur **les filières, les formations et les métiers**



Sur [Parcoursup.gov.fr](https://www.parcoursup.gov.fr) :

La **carte des formations** pour **découvrir** les formations, enregistrer vos « **favoris** », **comparer les formations** entre elles, trouver les **contacts utiles** ou repérer les dates des **journées portes ouvertes**

24 000 formations françaises en initial ou en alternance reconnues par l'Etat et disponibles via le moteur de recherche

• Les formations non sélectives (sectorisées)

- les licences universitaires (dont les L.AS licences « accès santé »),
- les Parcours préparatoires au professorat des écoles (PPPE),
- les parcours d'accès aux études de santé (PASS),



pas de réponse négative possible mais ...

• Les formations sélectives (non sectorisées)

- les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE)
- les BTS,
- les BUT (Bachelor universitaire de technologie), f
- les formations en soins infirmiers (en IFSI) et autres formations paramédicales,
- les formations en travail social (en EFTS),
- les écoles d'ingénieur,
- les écoles de commerce et de management,
- Sciences Po/ Instituts d'Etudes Politiques,
- les écoles vétérinaires,
- les formations aux métiers de la culture, du sport...



réponse négative possible

Quelques rares formations privées ne sont pas présentes sur Parcoursup > prendre contact avec les établissements

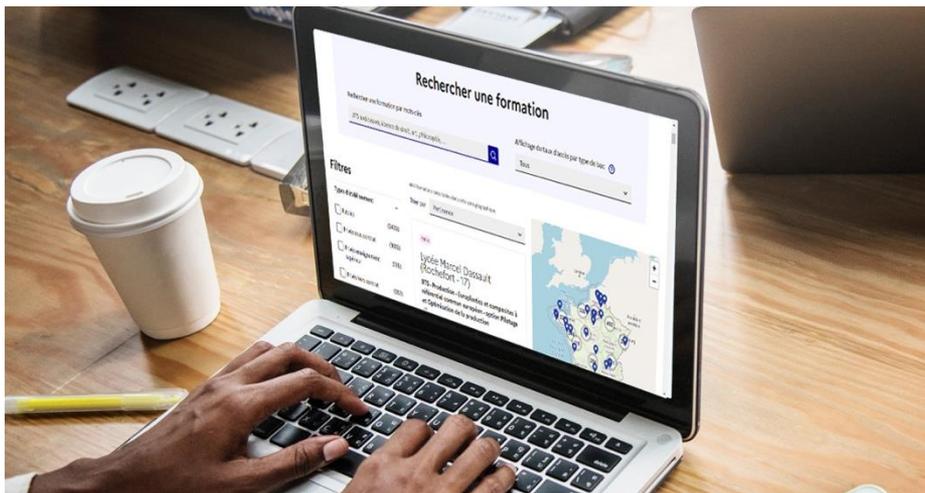
Focus sur les formations en apprentissage

Plus de 10 000 formations en apprentissage disponibles

Être étudiant apprenti c'est :

- ✓ Être étudiant et surtout salarié
- ✓ Alternier formation pratique chez un employeur et une formation théorique dans un établissement (ex : un centre de formation d'apprentis - CFA)
- ✓ Un plus pour trouver du travail en fin de formation et vous insérer durablement
- L'apprenti doit signer un contrat d'apprentissage avec un employeur
- Les établissements (CFA) peuvent accompagner leurs candidats pour trouver un employeur

Je recherche des formations sur parcoursup.gov.fr



Rechercher des formations en utilisant des mots clés, une zone géographique ou d'autres critères de recherche comme le type de formation, les spécialités, un aménagement spécifique, etc.)

Affiner les résultats de recherche en zoomant sur la carte pour afficher les formations dans une zone géographique précise

Découvrez des formations

Retenez vos favoris pour garder la mémoire de vos recherches

Comparer les formations entre elles pour faire le choix qui vous convient



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

parcoursup
Entrez dans l'enseignement supérieur

 Calendrier 

 Ressources 

 Me connecter

[Rechercher une formation](#) > Lycée Leonard De Vinci

 Carte d'identité de la formation



Lycée Leonard De Vinci (Levallois-Perret - 92)

BTS - Services - Opticien-Lunetier

ÉTABLISSEMENT

ÉTABLISSEMENT PUBLIC

FORMATION

FORMATION SÉLECTIVE

FORMATION OUVRANT DROIT AUX BOURSES



BTS CONTRÔLÉ PAR L'ETAT

Partager la page





Découvrir la formation et ses caractéristiques



Comprendre les critères d'analyse des candidatures



Consulter les modalités de candidature



Visualiser les chiffres d'accès à la formation



Poursuivre ses études et connaître les débouchés



Contacter et échanger avec l'établissement

Présentation de la formation

Ce BTS permet d'exercer la profession réglementée d'opticien-lunetier.

Il est exigé pour diriger ou gérer un magasin d'optique-lunetterie.

Il apporte une triple compétence :

- scientifique,
- technique,
- commerciale.

L'opticien est capable d'analyser la vision (compétence scientifique), de préparer les lunettes ou les lentilles correctrices et de les ajuster (compétence technique). Il est également formé à la communication et à la gestion (compétence commerciale).

À savoir

Journée Portes Ouvertes 05/02/2025

→ de 14:00 à 17:00

→ En Présentiel

Commentaire de l'établissement :

Accueil sur inscription via un formulaire disponible sur le site de l'établissement.

→ [En savoir plus](#)

Webinaire / Visio-conférence

DU 12/02/2025 AU 17/04/2025

Decouvrir la formation et ses caractéristiques

Comprendre les critères d'analyse des candidatures

Consulter les modalités de candidature

Visualiser les chiffres d'accès à la formation

Poursuivre ses études et connaître les débouchés

Contactier et échanger avec l'établissement

Quels sont les critères utilisés par l'établissement pour analyser votre candidature ?

Grille d'analyse des candidatures définie par la commission d'examen des vœux de la formation

Résultats scolaires	30 %
Méthodes de travail	10 %
Savoir-être	20 %
Motivation	30 %
Engagement et activités	10 %

Cette grille permet d'indiquer le niveau d'importance accordé par la formation à chaque élément. Plus le pourcentage est élevé plus l'élément

L'examen des candidatures par les formations

Qui analyse les candidatures ?



Comment se déroule l'analyse des candidatures ?



Conseils aux candidats

Une remarque concernant l'importance de la lettre de motivation : Il faut que cette dernière soit personnelle et réellement motivée. De plus construire une lettre générique pour tous les formations auxquelles postule le futur étudiant n'a que peu de sens sur certains vœux tant le fond se retrouve éloigné de la formation visée. Il convient d'être attentif à ce texte tant dans la forme que le fond. Trop de fautes d'orthographe en compliquent la compréhension.


Découvrir la formation et ses caractéristiques


Comprendre les critères d'analyse des candidatures


Consulter les modalités de candidature


Visualiser les chiffres d'accès à la formation


Poursuivre ses études et connaître les débouchés


Contacter et échanger avec l'établissement

 Les données chiffrées présentées **dans tous les tableaux et graphiques** ici sont calculées pour chaque année à la fin de la phase principale d'admission, mi-juillet.

26 PLACES OFFERTES PAR LA FORMATION EN 2024

1

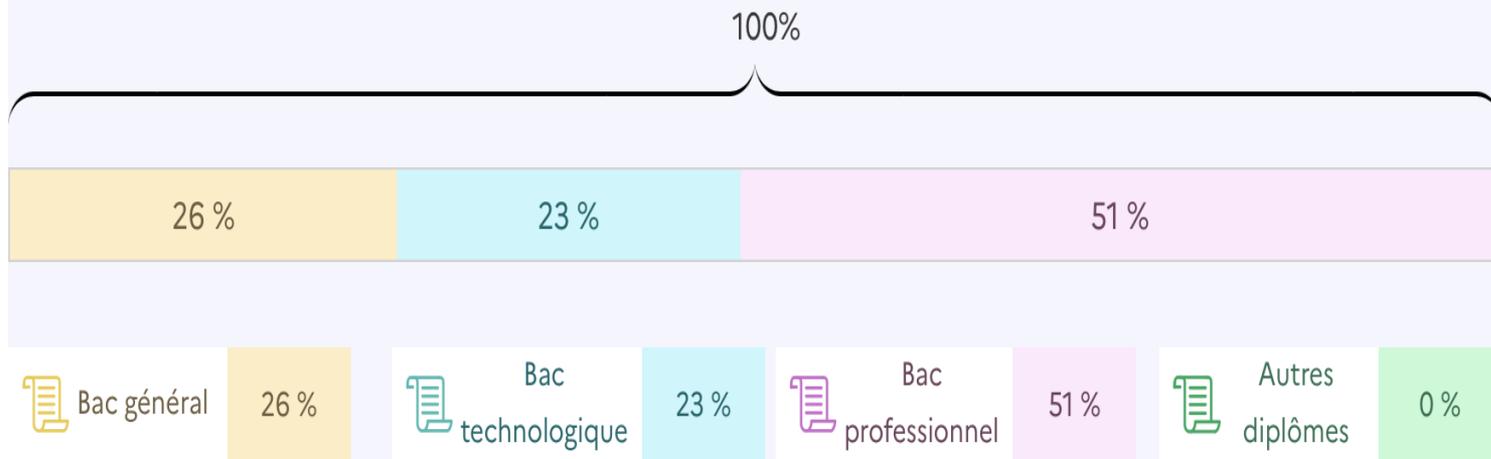
TOUS LES CANDIDATS

Les chiffres globaux d'accès à cette formation en 2024

Calculés sur l'ensemble des candidats en 2024



Répartition par type de bac des 26 candidats admis de cette formation en 2024



En savoir plus sur l'accès à la formation selon mon profil

Je sélectionne mon type de bac français pour avoir des données correspondant à mon profil

Les données qui me seront présentées concernent les lycéens de terminale seulement.

*Elles ne sont pas comparables avec les données du bloc **1** qui concernent tous les candidats à cette formation.*

Bac général



Bac technologique



Bac professionnel



Action mise en œuvre pour favoriser l'égalité d'accès dans l'enseignement supérieur

- Taux minimum de lycéens boursiers fixé pour cette formation en 2024 : **30%**
- Taux minimum de bacheliers professionnels pour cette formation de BTS en 2024 : **50%**

3



Quelles ont été les possibilités d'accès à la formation des lycéens de terminale professionnelle ?

4



Quel est le profil des lycéens de terminale professionnelle qui ont choisi d'intégrer cette formation ?

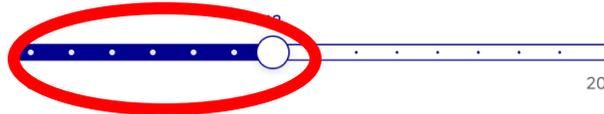
Calculé à partir des données des 3 dernières années

Je sélectionne une spécialité

Optique lunetterie

Je positionne un niveau de moyenne générale (*) en terminale

en déplaçant le curseur



(*) Sans prendre en compte les options éventuelles et sans coefficient sur les matières.

A noter : la moyenne générale de terminale n'est pas une information transmise par Parcoursup aux formations d'accueil pour l'analyse des candidatures.

Voir le résultat

Sur les 3 dernières années, le constat est le suivant :

LYCÉENS BAC PROFESSIONNEL



Pour une moyenne générale
comprise entre
11 et 12,99



Et cette spécialité
Optique lunetterie

RAREMENT

OCCASIONNELLEMENT

RÉGULIÈREMENT

PLUS DE 50%

PLUS DE 80%

La formation envoie **régulièrement** des propositions d'admission aux lycéens de terminale professionnelle avec ce profil.

Conseils

Il est important de noter que cette donnée est un constat des années passées et ne garantit donc pas votre propre admission.

N'hésitez pas à postuler **si la formation vous intéresse**, mais pensez également à ajouter d'autres vœux de sécurité.

Quelle importance est donnée aux résultats scolaires par cette formation ?

Lors de l'analyse des dossiers, cette formation **accorde 30% d'importance** aux résultats scolaires des candidats. Cela signifie que d'autres critères sont pris en compte par la formation dans l'examen des candidatures.

[Consulter la liste complète des critères généraux d'examen des vœux](#)

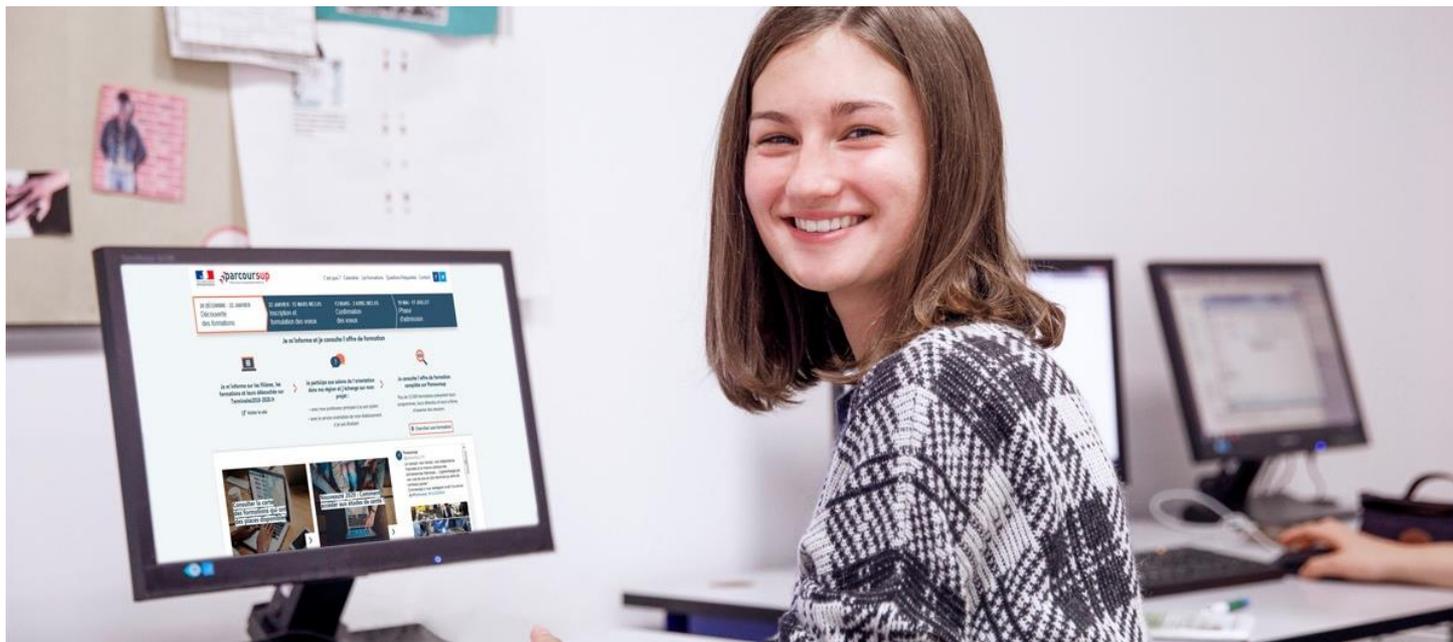
Consolider votre projet d'orientation

Modalités et critères d'analyse des candidatures, taux d'accès, profil des lycéens ayant reçu une proposition ou des admis selon leur bac, leur choix de parcours au lycée, leur moyenne générale, les frais de scolarité, débouchés et taux d'insertion dans l'emploi ...

CES DONNÉES SONT ESSENTIELLES



- ➔ **à prendre en compte par le lycéen et sa famille pour réfléchir sur son projet de poursuite d'études et formuler des vœux**
- ➔ **pour discuter avec les professeurs, professeurs principaux et les psychologues de l'Education nationale**



**Etape 2 à partir du 15 janvier :
s'inscrire, formuler ses vœux et finaliser son dossier**

S'inscrire sur Parcoursup : dates

1

- Activation du compte

Un message adressé un peu avant le 15 janvier sur l'adresse mail enregistrée au lycée.

L'INE est nécessaire pour créer le dossier.

Renseigner votre numéro de portable pour avoir les alertes

2

- Saisir les vœux

13 mars



- Compléter le dossier

3

- Valider les vœux

2 avril



Conseil aux parents : vous pouvez également renseigner votre mail et numéro de portable dans le dossier de votre enfant pour recevoir messages et alertes Parcoursup.

A partir du 15 janvier 2025 et jusqu'au 13 mars 2025

Formuler librement vos vœux sur Parcoursup

Jusqu'à 10 vœux et 10 vœux supplémentaires pour des formations en apprentissage

- Pour des **formations sélectives** (Classes prépa, STS, IUT, écoles, IFSI, IEP...) et **non sélectives** (licences, PPPE ou PASS)
- **Lorsque la formation l'a demandé, le vœu doit être expressément motivé** : en quelques lignes, le lycéen explique ce qui motive son vœu. Il est accompagné par son professeur principal
- **Des vœux qui n'ont pas besoin d'être classés** : aucune contrainte de hiérarchisation pour éviter toute autocensure
- **La date de formulation des vœux n'est pas prise en compte** pour l'examen du dossier
- **Des vœux qui ne sont connus que de vous** : la formation ne connaît que le vœu qui la concerne
-

Conseil : diversifiez vos vœux au maximum et soyez généreux !!

10 vœux possibles sur PARCOURSUP : vœux simples et/ou des vœux multiples

➤ Un vœu simple : une licence universitaire dans un établissement

- Licence Droit Paris-Nanterre : 1 vœu
- Licence Droit Français / Common Law Paris-Nanterre : 1 vœu
- Licence CMI Eco-Gestion Data science for Social Sciences Paris-Nanterre : 1 vœu
- Licence Eco-gestion Paris-Nanterre : 1 vœu
- Licence Economie Panthéon-Sorbonne : 1 vœu
- Licence Gestion Panthéon-Sorbonne : 1 vœu

A noter : rassurez-vous, dans votre dossier Parcoursup, un compteur de vœux permet de suivre les vœux multiples et sous-vœux formulés.

Focus sur les vœux multiples

- **Un vœu multiple est un regroupement de plusieurs formations similaires**
 - Ex : BTS « Métiers de la chimie » dans 7 établissements différents :
 - 1 vœu (le BTS) et 7 sous-vœux (les établissements) qui sont décomptés dans la limite des 20 sous-vœux autorisés.
- **Un vœu multiple compte pour un vœu** parmi les 10 vœux possibles.
- **Chaque vœu multiple est composé de sous-vœux qui correspondent chacun à un établissement différent.** Vous pouvez choisir un ou plusieurs établissements, sans avoir besoin de les classer.
- Sauf pour la PASS IDF, il **n'y a pas de vœu multiple pour les licences**

VŒUX SIMPLES

- Licence Universitaire
- Double licence
- Bi-Licence
- LAS

VŒUX MULTIPLES avec sous-vœux limités et comptabilisés

- CPGE : 10 sous-vœux max (+internat)
- BUT : 10 sous-vœux max
- BTS : 10 sous-vœux max
- DN MADE : 10 sous-vœux
- DCG : 10 sous-vœux

VŒUX MULTIPLES avec sous-vœux non comptabilisés

- Réseau d'écoles d'ingénieurs
- Réseau d'écoles de commerce
- Vétro Post Bac
- PASS IDF
- IFSI
- Formations paramédicales
- EFTS
- IEP concours commun : 7 sous-vœux max
- SC PO PARIS : 2 sous-vœux max

PRINCIPE : 10 VŒUX ET 20 SOUS-VŒUX

EXCEPTION : plein de sous-vœux ne sont pas comptabilisés

Focus sur les vœux en apprentissage

- > **Jusqu'à 10 vœux en apprentissage**, en plus des 10 autres vœux autorisés
- > **Pas de date limite pour formuler des vœux en apprentissage** (pour la majorité des formations en apprentissage)
- > **Une rubrique spécifique dans votre dossier pour vos vœux en apprentissage**

Rappel : les centres de formation en apprentissage ont pour mission d'accompagner les candidats en apprentissage pour trouver un employeur et signer un contrat d'apprentissage. Retrouvez des conseils pour trouver un employeur sur [Parcoursup.fr](https://www.parcoursup.fr)

Focus sur le secteur géographique

Pour les formations sélectives (BTS, BUT, IFSI, écoles...)

- > Il n'y a pas de secteur géographique. Vous pouvez postuler partout en France.

Pour les formations non-sélectives (licences simples, PPPE, PASS)

- > **La priorité au secteur géographique s'applique**
- > **Secteur géographique Ile-de-France** : il n'est fait aucune distinction entre les 3 académies de Créteil, Paris et Versailles.

La demande de césure : mode d'emploi

Possibilité de suspendre temporairement une formation afin d'acquérir une expérience utile pour son projet de formation (partir à l'étranger, réaliser un projet associatif, entrepreneurial etc...)

- > **Durée la césure** : d'un semestre à une année universitaire
- > **Demande de césure à signaler lors de la saisie des vœux sur Parcoursup** (en cochant la case « césure »)
- > **L'établissement prend connaissance de la demande de césure après que le lycéen a accepté définitivement la proposition d'admission** > Le lycéen contacte la formation pour s'y inscrire et savoir comment déposer sa demande de césure
- > **La césure n'est pas accordée de droit** : une lettre de motivation précisant les objectifs et le projet envisagés pour cette césure doit être adressée au président ou directeur de l'établissement
- > **A l'issue de la césure, l'étudiant pourra réintégrer la formation s'il le souhaite sans repasser par Parcoursup**

**Dernier jour pour formuler vos vœux :
Jeudi 13 mars 2025**

(23h59 heure de Paris)



Février

Mars

Avril

Mai

Finaliser son dossier et confirmer vos vœux

Pour que les vœux saisis deviennent définitifs sur Parcoursup, les candidats doivent obligatoirement :

> **Compléter leur dossier :**

- > Lettre de motivation pour les formations qui le demandent
- > rubrique « préférence et autres projets »
- > pièces complémentaires demandées par certaines formations
- > rubrique « activités et centres d'intérêt » (facultative)

> **Confirmer chacun de leurs vœux**

Un vœu non confirmé avant le 2 avril 2025 (23h59 - heure de Paris)
ne sera pas examiné par la formation

Jusqu'au 2 avril 2025 inclus

La lettre de motivation demandée par certaines formations

Pour connaître la motivation du candidat, sa connaissance et sa compréhension de la formation demandée et son intérêt pour celle-ci : 1500 caractères

Une aide à la rédaction est jointe au dossier.

Attention cette lettre est personnelle : soigner son orthographe et personnaliser le contenu. **Attention avec CHAT GPT !**

A noter : pour les candidatures à des formations en soins infirmiers (IFSI), la motivation des candidats constitue un aspect très important pour les responsables d'IFSI. Dans votre dossier, les IFSI ont indiqué ce qui est attendu et vous avez davantage d'espace pour expliciter votre compréhension de la formation, du métier et votre intérêt pour cette candidature

La rubrique « préférence et autres projets »

Rubrique obligatoire dans laquelle le candidat indique :

- **ses préférences parmi les vœux formulés ou pour un domaine particulier.** Ces informations seront très utiles aux commissions d'accès à l'enseignement supérieur (CAES) qui accompagnent les candidats n'ayant pas eu de proposition d'admission.
- ou s'il a des projets professionnels ou personnels, en dehors de la plateforme.

A noter : ces informations sont confidentielles et ne sont pas transmises aux formations. Elles permettent simplement de mieux suivre les candidats durant la procédure et de mieux analyser leurs motivations et besoins.

Jusqu'au 2 avril 2025 inclus

La rubrique « Activités et centre d'intérêts »

Rubrique facultative (fortement recommandée) où le candidat :

- **Renseigne ses** activités extra-scolaires, stages / job, pratiques culturelles ou sportives...
- **Fait connaître ses engagements** : vie lycéenne, associatif, service civique ou SNU, cordées de la réussite, etc...

Un atout pour se démarquer, parler davantage de soi et mettre en avant des qualités, des compétences ou des expériences qui ne transparaissent pas dans les bulletins scolaires

Jusqu'au 2 avril 2025 inclus

L'attestation de passation du questionnaire pour les vœux en licence de droit et sciences

Obligatoire pour les candidats qui formulent des vœux en licence de Droit ou dans les licences de Sciences :

- Accessible sur le site Avenirs de l'ONISEP à partir du 15 janvier
<https://avenir.onisep.fr/attestation-parcoursup/droit-questionnaire-d-auto-evaluation-2023>
- Pour avoir un aperçu des connaissances et des compétences à mobiliser dans la formation demandée ;
- Les résultats n'appartiennent qu'au seul candidat : pas de transmission aux universités.

Une attestation de passation à télécharger est à joindre à son dossier Parcoursup avant le 2 avril 2025 23h59 (heure de Paris).

Les éléments constitutifs de votre dossier : bulletins scolaires et notes du baccalauréat

- > **Année de 1^o** : bulletins scolaires, notes des épreuves anticipées de français et notes obtenues au titre du contrôle continu du baccalauréat (pour les lycéens généraux et technologiques)
- > **Année de Term** : bulletins scolaires des 1^{er} et 2^e trimestres (ou 1^{er} semestre), notes des épreuves terminales des deux enseignements de spécialité (pour les lycéens généraux et technologiques)
- > **Sauf cas particulier, pas de saisie à réaliser** : ces éléments sont remontés par votre lycée automatiquement et vous pourrez les vérifier début avril. En cas d'erreurs, **un signalement doit être fait au chef d'établissement**

A noter : vous ne pouvez pas confirmer vos vœux tant que votre bulletin scolaire du 2^{ème} trimestre (ou 1^{er} semestre) n'est pas remonté dans votre dossier.

La fiche avenir renseignée par le lycée

- Le 2ème conseil de classe examine les vœux de chaque lycéen avec **bienveillance et confiance** dans le potentiel de chacun.
- Pour chaque lycéen, une **fiche Avenir** est renseignée par le lycée et versée au dossier de l'élève :
 - les appréciations du professeur principal sur des compétences transversales
 - l'avis du chef d'établissement sur la capacité à réussir, pour chaque vœu
- La fiche Avenir est consultable par le lycéen dans son dossier **à partir du 2 juin 2025**

Récapitulatif des éléments transmis à chaque formation

- ◆ **La lettre de motivation quand c'est demandé**
- ◆ **les pièces complémentaires** demandées par certaines formations
- ◆ **la rubrique « Activités et centres d'intérêt »**, si elle a été renseignée
- ◆ **la fiche Avenir** renseignée par le lycée
- ◆ **Des informations sur votre parcours spécifique** (sections européennes, internationales ou bi-bac) ou **votre participation aux cordées de la réussite** (seulement si vous le souhaitez)
- ◆ **Les bulletins scolaires et notes du baccalauréat :**
 - **Année de première** : bulletins scolaires et les notes des épreuves anticipées de français et celles au titre du contrôle continu du baccalauréat (pour les lycéens généraux et technologiques)
 - **Année de terminale** : bulletins scolaires des 1er et 2e trimestres (ou 1^{er} semestre), notes des épreuves terminales des deux enseignements de spécialité (pour les lycéens généraux et technologiques)

Focus sur l'accompagnement des candidats en situation de handicap ou atteints d'un trouble de santé invalidant

- **On peut candidater sans évoquer son handicap !**
- **La discrimination en raison du handicap est interdite**
- **Les coordonnées d'un référent handicap sont disponibles sur chaque fiche de formation.** Il a la mission de répondre aux interrogations des lycéens tout au long de la procédure.
- **Le candidat peut renseigner une fiche de liaison dans son dossier Parcoursup** pour préciser ses besoins. Cette fiche est **facultative** et n'est **pas transmise aux formations** pour l'examen des vœux → **Le candidat pourra demander à Parcoursup de la transmettre à la formation qu'il aura choisie pour préparer sa rentrée.** Cela permet d'anticiper la rentrée étudiante dans le nouvel établissement.
- **A partir du 2 juin 2025, le candidat peut demander au recteur le réexamen de son dossier** (via la rubrique « contact » dans Parcoursup) s'il ne trouve pas de formation adaptée à ses besoins spécifiques et que sa situation justifie une inscription dans un établissement situé dans une zone géographique déterminée.

**Dernier jour pour compléter votre dossier et confirmer vos vœux :
Mercredi 2 avril 2025**

(23h59 heure de Paris)



Mars

Avril

Mai

Juin



L'examen des vœux par les formations

Ce sont les formations qui évaluent les candidatures. Parcoursup ne décide pas de votre affectation

Aucun algorithme de Parcoursup ne fait l'analyse de votre candidature

Ce sont les enseignants de la formation qui analysent votre candidature dans le cadre d'une commission d'examen des vœux (ou jury). Cette commission définit les modalités et les critères d'analyse des candidatures renseignés sur cette fiche.

Avec Parcoursup, il n'y a pas de tirage au sort.

Les formations transmettent un classement qui sert de base aux propositions d'admission formulées via Parcoursup aux candidats à partir de début juin.

Chaque candidat choisit en fonction des propositions d'admission qu'il reçoit,. **Parcoursup garantit à chaque candidat la liberté de choix, la possibilité de garder des vœux pour lesquels il est en liste d'attente et d'avoir le dernier mot.**



Une politique volontariste d'égalité des chances

Un appui aux lycéens boursiers

- > Une priorité accordée aux lycéens boursiers dans chaque formation
- > Aide financière de 500 € aux lycéens boursiers quand formation située en dehors de leur académie de résidence

Une prise en compte de la participation aux cordées de la réussite

- > Pour certaines formation signalées sur la fiche de présentation de la formation
- > L'information sur la participation aux cordées de la réussite est remontée par les proviseurs
- > Le lycéen décide s'il souhaite que cette information soit portée à la connaissance des formations

Des places prioritaires pour les lycéens pro. et techno

- > En BTS est priorisé pour les bacheliers professionnels
- En BUT est priorisé pour les bacheliers technologiques ; en 2024, 43 122 lycéens professionnels ont bénéficié d'un avis positif pour la poursuite d'études supérieures en BTS de leur conseil de classe de Terminale ; 93% d'entre eux ont reçu une proposition d'admission en STS



**A partir du lundi 2 juin :
Réponses des formations et choix à faire**

3

2 juin 2025 > 10 juillet 2025

Je reçois les réponses des formations et je décide

LUNDI 2 JUIN — DÉBUT DE LA PHASE D'ADMISSION PRINCIPALE. C'EST LE MOMENT DE FAIRE VOS CHOIX.

Je consulte les réponses des formations sur la plateforme.

Je reçois les propositions d'admission au fur et à mesure et en continu. Puis j'y réponds dans les délais indiqués par la plateforme.

Entre le vendredi 6 juin et le mardi 10 juin 2025 :
je classe mes vœux en attente.

VENDREDI 4 JUILLET

Résultats du baccalauréat.

Après les résultats du bac, j'effectue mon inscription auprès de l'établissement que j'ai choisi.



JEUDI 10 JUILLET — FIN DE LA PHASE PRINCIPALE

Dernier jour pour accepter une proposition reçue lors de cette phase.

MERCREDI 11 JUIN

La **phase d'admission complémentaire** est ouverte. Jusqu'au 11 septembre, je peux formuler **jusqu'à 10 nouveaux vœux** dans les formations qui ont encore des places disponibles.



À PARTIR DU 1^{er} JUILLET

Accompagnement personnalisé des candidats qui n'ont pas reçu de proposition d'admission par les commissions d'accès à l'enseignement supérieur (CAES).



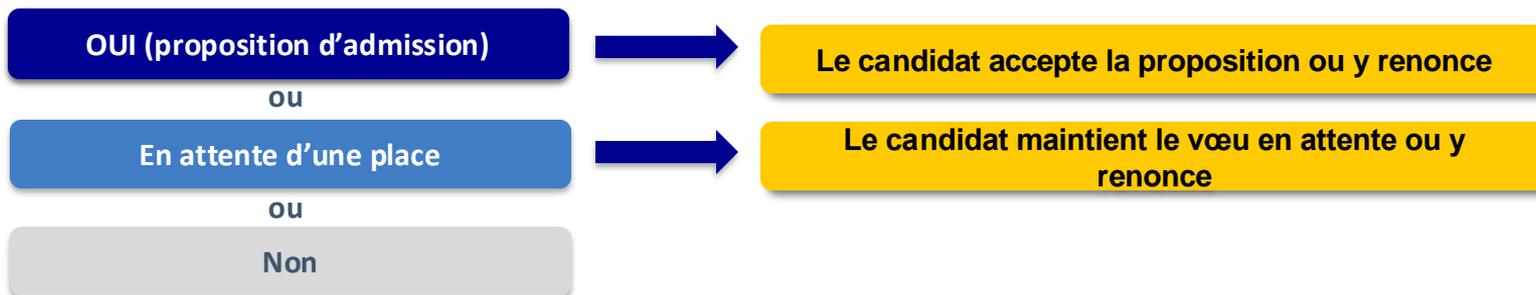
Une phase de choix de 39 jours

La phase d'admission principale : 2 juin au 10 juillet 2025

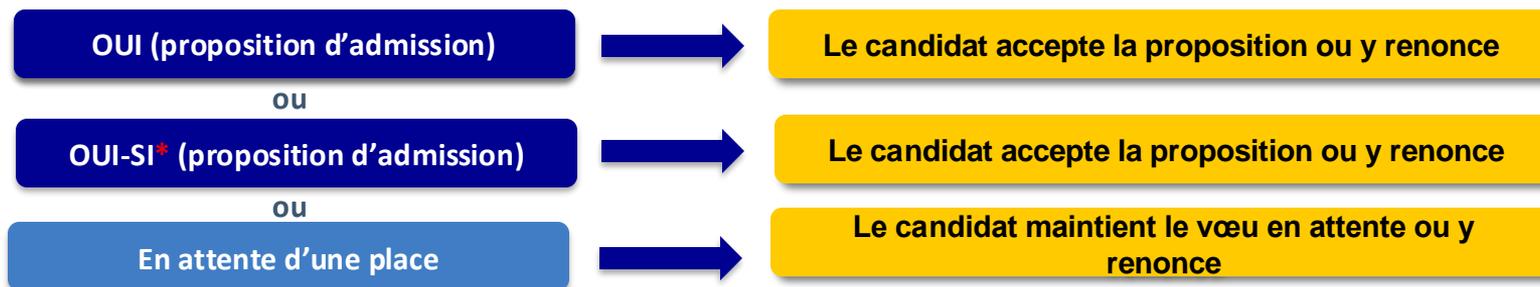
- > Avant le démarrage de la phase de la phase d'admission, repensez à vos vœux, à ceux qui vous intéressent vraiment car **il faudra faire un choix.**
- > Les candidats consultent **les premières réponses des formations le 2 juin 2025**
- > **Ils reçoivent les propositions d'admission au fur et à mesure et en continu** : chaque fois qu'un candidat fait un choix entre plusieurs propositions, il libère des places qui sont immédiatement proposées à d'autres candidats en liste d'attente.
- > Les candidats doivent obligatoirement **répondre** à chaque proposition d'admission reçue **avant la date limite indiquée dans leur dossier.** En l'absence de réponse, la proposition est retirée.
- > **Parcoursup permet de conserver les vœux en attente et les candidats peuvent suivre la situation qui évolue en fonction des places libérées.** Des indicateurs seront disponibles pour chaque vœu

Les réponses des formations et les choix des candidats

> Formation sélective (BTS, BUT, classe prépa, IFSI, écoles, ...)



> Formation non sélective (licences, PPPE, PASS)



* Oui-si : le candidat est accepté à condition de suivre un parcours de réussite (remise à niveau, tutorat..)

Priorité 2025 : accélérer le rythme de propositions les lycéens doivent faire des choix

- > **Il faut se préparer à faire un choix** rapidement car les délais sont courts (4 jours au début puis moins après)
 - > à titre d'illustration, en 2024 les bacheliers ont reçu en moyenne 5,8 propositions en tout
 - > *Au 1er jour de la phase d'admission,*
 - > *66,6 % des futurs bacheliers ont reçu une proposition ;*
 - > *en une semaine, 81,5 % des néo-bacheliers ont reçu au moins une proposition*
- > **Entre le 6 et le 10 juin 2025, obligation de hiérarchiser les vœux en attente qu'on souhaite conserver**
 - > L'objectif : permettre au maximum de lycéens de recevoir des propositions avant les épreuves écrites du Bac 2025
 - > Classer ses vœux en fonction de ce que l'on préfère ; pas besoin de faire de stratégie, la bonne question à se poser c'est : si je suis accepté, est-ce que je vais rejoindre cette formation ?

Des alertes dès qu'un candidat reçoit une proposition d'admission

- > **par SMS et par mail dans sa messagerie personnelle** (rappel : une adresse mail valide et régulièrement consultée et un numéro de portable sont demandés au moment de l'inscription Parcoursup)
- > **par notification sur l'application Parcoursup** (application téléchargeable à partir du 2 juin)
- > **dans la messagerie intégrée au dossier candidat sur Parcoursup**



Info : du 13 au 20 juin 2025, pendant les épreuves écrites du baccalauréat général et technologique, les délais de réponse aux propositions d'admission sont suspendus pour permettre aux lycéens généraux et technologiques de se concentrer sur leurs épreuves.

du 24 au 27 juin 2025, pendant les épreuves écrites du baccalauréat professionnel, les délais de réponse aux propositions d'admission sont suspendus pour permettre aux lycéens professionnels de se concentrer sur leurs épreuves.

Comment répondre aux propositions d'admission ? (1/2)

- > **Le lycéen reçoit une seule proposition d'admission et il a des vœux en attente :**
 - Il accepte la proposition (ou y renonce). Il peut ensuite indiquer le(s) vœu(x) en attente qu'il souhaite conserver (cette possibilité existe jusqu'au moment de l'archivage des vœux en attente)
 - S'il accepte définitivement la proposition, cela signifie qu'il renonce à tous ses autres vœux. Il consulte alors les modalités d'inscription administrative de la formation acceptée
- > **Le lycéen reçoit plusieurs propositions d'admission et il a des vœux en attente :**
 - Il ne peut accepter **qu'une seule proposition à la fois**. En faisant un choix entre plusieurs propositions, il libère des places pour d'autres candidats en attente
 - Il peut indiquer le(s) vœu(x) en attente qu'il souhaite conserver
 - S'il accepte définitivement une proposition, cela signifie qu'il renonce aux autres vœux. Il consulte alors les modalités d'inscription administrative de la formation acceptée

Comment répondre aux propositions d'admission ? (2/2)

> Le lycéen ne reçoit que des réponses « en attente »

- des indicateurs s'affichent dans son dossier pour chaque vœu en attente et l'aident à suivre sa situation qui évolue en fonction des places libérées par d'autres candidats

A savoir : entre le 6 juin et le 10 juin 2025 : le lycéen classe ses vœux en attente

> Le lycéen ne reçoit que des réponses négatives (dans le cas où il n'a formulé que des vœux pour des formations sélectives)

- dès le 3 juin 2025, il peut demander un conseil ou un accompagnement individuel ou collectif dans son lycée ou dans un CIO pour envisager d'autres choix de formation et préparer la phase complémentaire à partir du 11 juin 2025.

A savoir : la phase complémentaire permet de formuler jusqu'à 10 **nouveaux** vœux dans des formations qui ont des places vacantes

Comment classer ses vœux en attente ?

> **Entre le 6 et le 10 juin, les candidats doivent classer par ordre de préférence les vœux en attente qu'ils souhaitent conserver**

- La proposition d'admission déjà acceptée est conservée automatiquement bien sûr !
- Les vœux en attente que vous ne classez pas seront supprimés
- les vœux classés sont pris en compte pour la suite de la phase principale, à partir du 11 juin
- Pour classer vos vœux en attente, demandez vous simplement quelles sont les formations que vous préférez

Des solutions pour les candidats qui n'ont pas reçu de proposition d'admission

> **Dès le 3 juin 2025** : Possibilité de demander un accompagnement individuel ou collectif au lycée ou dans un CIO pour définir un nouveau projet d'orientation et préparer la phase complémentaire

➤ **Du 11 juin au 11 septembre 2025 : PHASE COMPLEMENTAIRE DE PARCOURSUP**

➤ Possibilité de formuler jusqu'à 10 nouveaux vœux sur des filières avec des places vacantes pour lesquelles on n'aurait pas déjà postulé.

➤ **A partir du 1er juillet 2025** : Possibilité de solliciter l'accompagnement de la Commission d'Accès à l'Enseignement Supérieur (CAES) de leur académie : elle étudie leur dossier et les aide à trouver une formation au plus près de leur projet en fonction des places disponibles

Après le 4 juillet 2025

L'inscription administrative dans la formation choisie

Après **avoir accepté définitivement la proposition d'admission de son choix et après avoir eu ses résultats au baccalauréat**, le lycéen procède à son inscription administrative.

L'inscription administrative se fait **directement auprès de l'établissement choisi** et pas sur Parcoursup.

Les modalités d'inscription sont propres à chaque établissement :

- Consulter les modalités d'inscription indiquées dans le dossier candidat sur Parcoursup.
- **Respecter la date limite indiquée.**
- Si le futur étudiant s'inscrit dans une formation en dehors de Parcoursup, il doit **obligatoirement** remettre une attestation de désinscription ou de non inscription sur Parcoursup qu'il télécharge via la plateforme.

Conseils pour aborder sereinement la procédure

- > **N'attendez pas la dernière minute** pour préparer votre projet d'orientation : explorer le moteur de recherche des formations, consulter les fiches des formations qui vous intéressent
- > **Ne restez pas seul à vos questions** : échangez au sein de votre lycée et profitez des opportunités de rencontres avec les enseignants et étudiants du supérieur : salons d'orientation, Lives Parcoursup, journées portes ouvertes dans les écoles...
- > **Anticipez le déroulement de la phase d'admission**, en vous aidant des conseils des enseignants du supérieur et des chiffres clés renseignés dans les fiches des formations
- > **Pensez à diversifier vos vœux** pour multiplier vos chances et pour vous laisser la liberté du choix jusqu'au bout
- > **Soyez lucide sur ce à quoi vous pouvez prétendre, sans pour autant vous auto-censurer** : conseil des professeurs et statistiques des années précédentes.
- > **Etre patient au moment de la phase des réponses**

**Des services pour vous informer et répondre à vos questions
tout au long de la procédure**

- > **Le numéro vert : 0 800 400 070**
- > **La messagerie contact** depuis le dossier candidat
- > **Le canal d'actualité Parcoursup info sur Whatsapp** *Pensez à bien activer les notifications pour recevoir toutes les informations*
- > **Les réseaux sociaux pour suivre l'actualité de Parcoursup et recevoir des conseils** (Parcoursup_info sur Twitter/X et Parcoursupinfo sur Instagram et Facebook)